

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

3^{ème} REUNION DE 2005

Séance du 27 juin 2005

CG 05/3^{ème}/I-27

**LIEUX DE MEMOIRE DE LA SECONDE GUERRE
MONDIALE EN TARN-ET-GARONNE**

MAQUIS DU CORPS FRANC POMMIES A BOUDOU

REALISATION D'UNE STELE

De multiples manifestations célébrant le souvenir des débarquements alliés de 1944 et de la libération de la France ont jalonné 2004 et 2005.

En Tarn-et-Garonne, outre les commémorations, il a été réalisé deux stèles valorisant les lieux de mémoire des maquis d'Ornano (Penne) et de Cabertat (Vaissac) : vous avez d'ailleurs délibéré à ce titre lors de la Décision Modificative n°1 de 2004.

Le Conseil Général poursuit cette démarche et souhaite célébrer les actions de résistance de Bernard Amiot et du Corps Franc Pommiès à Boudou.

Le coût de cette stèle en lave émaillée s'élève à 6 309 €H.T. soit 7 545,56 €T.T.C.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer sur ce dossier.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve la réalisation d'un stèle en lave émaillée valorisant les actions de résistance de Bernard Amiot et du Corps Franc Pommiès à Boudou pour un montant de 7 545,56 €TTC ;
- Inscrit un crédit de paiement de 7 546 € à l'article 23152, sous-fonction 94 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,